

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

2021

DIACHRONIQUES

REGARDS LINGUISTIQUES
SUR LES ÉDITIONS
DE TEXTES MÉDIÉVAUX

Bragantini-Maillard – 979-10-231-2170-4

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Regards linguistiques sur les éditions
de textes médiévaux

Regards linguistiques
sur les éditions
de textes médiévaux

Les SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.
© Sorbonne Université Presses, 2021

Diachroniques n° 8
© Sorbonne Université Presses, 2021
ISBN papier : 979-10-231-0581-0

PDF complet – 979-10-231-2168-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Glikman & Verjans – 979-10-231-2169-8

Bragantini-Maillard – 979-10-231-2170-4

Balon – 979-10-231-2171-1

Lavretiev, Guillot-Barbance & Heiden – 979-10-231-2172-8

Mazziotta – 979-10-231-2173-5

Bazin-Tacchella & Souvay – 979-10-231-2174-2

Maquette initiale : Compo-Méca (64990 Mouguerre)

Réalisation : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Suivre la lettre du copiste : l'édition critique au service de la linguistique diachronique et diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99¹

Nathalie Bragantini-Maillard
Université Clermont Auvergne, CELIS

*Not just an ancillary discipline, philology is an attitude of respect for the datum, for the facts of the text and its contexts [...]*².

La connaissance des modalités d'évolution du français à la fin du Moyen Âge ne peut désormais s'affiner sans une reconnaissance véritable du rôle crucial que jouèrent les copistes au plan linguistique dans la diffusion et la survie des textes anciens. Leur action fut double : elle s'exerça sur un axe horizontal, d'un espace linguistique à l'autre, mais aussi sur un axe vertical, à travers les siècles. Dans la pratique scientifique, la reconnaissance de cette influence déterminante doit passer non seulement par une édition des textes respectueuse de la version procurée par un manuscrit donné, mais aussi par un examen documenté, exhaustif et précis des phénomènes linguistiques qui particularisent les témoins retenus. L'objectif serait d'établir une fiche d'identité linguistique de chaque copie étudiée et de tracer le profil linguistique du/des copiste(s) responsable(s) des modifications observées. À terme, l'information recensée

-
1. Une partie des réflexions menées dans le présent article a fait l'objet d'une communication lors de la journée d'étude organisée sous le titre « La fabrique du texte : aspects du travail d'édition (Moyen Âge-xvii^e siècle) » par Florence Bouchet et Jean-Luc Nardone à l'université Toulouse Jean Jaurès le 31 mars 2017.
 2. Siegfried Wenzel, « Reflections on (New) Philology », *Speculum*, vol. 65, n° 1, « The New Philology », dir. Stephen G. Nichols, 1990, p. 11-18, ici p. 17-18.

devrait permettre de mieux appréhender les phénomènes de rajeunissement et d'enrichissement du français, ainsi que les procédés d'adaptation diatopique et diaphasique.

La tâche mobilise déjà des équipes de recherche³, qui, faute de disposer d'éditions exploitables, travaillent directement sur les manuscrits en constituant des corpus d'extraits, qu'il leur faut au préalable transcrire. Or, cette étape de préparation diffère une exploration approfondie du matériau linguistique, sans compter que la diffusion de ces corpus se limite à une communauté scientifique assez restreinte. Il conviendrait donc de prêter main-forte à ces projets en développant en amont non seulement des éditions d'intérêt nettement linguistique et stylistique, mais aussi des éditions qui donnent à lire un manuscrit strictement pour lui-même. Le vœu est exprimé par plusieurs linguistes⁴. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier la dimension littéraire de tout projet d'édition. Mais, pour l'avoir expérimenté dans le cadre de nos propres travaux⁵, nous avons la conviction qu'il est tout

-
3. Nous pensons en particulier à l'équipe constituée autour d'Yvonne Cazal, Sylvie Lefèvre, Gabriella Parrussa, Cinzia Pignatelli et Richard Trachsler, dans le but d'étudier plus spécifiquement les pratiques graphiques de certains copistes à la fin du Moyen Âge ; voir, par exemple, Yvonne Cazal *et al.*, « L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne », *Médiévales*, 45, « Grammaires du vulgaire », 2003, p. 99-118 ; Richard Trachsler, « Des chiffres et des lettres. Observations sur l'orthographe de quelques scribes de la fin du Moyen Âge », *L'Analisi linguistica e letteraria*, 2004, 1-2, p. 471-490 ; Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmisione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », dans Pierre Nobel (dir.), *La Transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, t. 1, *Du XII^e au XV^e siècle*, p. 348-362 ; Yvonne Cazal et Gabriella Parussa, « Orthographe pour l'œil, pour l'oreille ou pour l'esprit ? Quelques réflexions sur les choix graphiques à la rime dans deux manuscrits du XV^e siècle », dans Alexei Lavrentiev (dir.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français. Ponctuation, segmentation, graphies*, Chambéry, Université de Savoie, 2007, p. 107-127.
 4. Voir en particulier Bernard Cerquiglini, « La parole étrange », *Langue française*, 40, « Grammaires du texte médiéval », dir. Bernard Cerquiglini *et al.*, 1978, p. 83-98, notamment p. 98 ; Gilles Roques, « Les éditions de textes », dans Bernard Cerquiglini et Gérard Antoine (dir.), *Histoire de la langue française (1945-2000)*, Paris, CNRS Éd., 2000, p. 867-882, plus spécifiquement p. 867-868 et p. 877-879 pour l'édition d'intérêt linguistique, jointe à l'édition de manuscrits pour eux-mêmes ; Frédéric Duval, « La philologie française, pragmatique avant tout ? L'édition des textes médiévaux français en France », dans *id.* (dir.), *Pratiques philologiques en Europe*, Paris, École nationale des chartes, 2006, p. 115-150.
 5. Voir Jean Froissart, *Melyador. Roman en vers de la fin du XIV^e siècle*, éd. Nathalie Bragantini-Maillard, préface de Michel Zink, 2 vol., Genève, Droz, coll. « Textes

à fait possible d'allier les deux champs au sein d'une même entreprise, sans toutefois perdre de vue les attentes de chacun⁶. Pour répondre notamment aux besoins immédiats des linguistes, il convient de rassembler un matériau exploitable sous diverses formes et à grande échelle. Pour cela, il peut être profitable de recourir aux technologies actuelles, qui peuvent donner plus d'ampleur à la dimension linguistique d'une édition.

Pour une alliance de l'édition imprimée et de l'édition numérique

Le travail de l'éditeur scientifique ne se borne pas à la transcription et à l'établissement d'un texte : dans l'idéal, il consiste également à rassembler et organiser une information aussi fiable et complète que possible, notamment au plan des particularités linguistiques et stylistiques. Ce matériau est censé se trouver en introduction à l'édition, mais, pour des raisons matérielles, tout un pan de la documentation historique décelable sur un manuscrit est nécessairement passé sous silence quand l'édition paraît en version imprimée. C'est précisément là que s'affirme l'intérêt du support électronique. Ces dernières années, celui-ci s'est révélé un allié précieux pour la mise en valeur et l'exploitation scientifique du manuscrit médiéval dans sa matérialité. Il ne s'agit pas de nier l'apport d'une version imprimée et de proclamer la supériorité du support électronique. Bien au contraire, le livre demeure irremplaçable pour la formation, mais aussi, au plan cognitif, pour une appréhension tridimensionnelle du texte, qui favorise une appropriation plus sûre et plus critique du contenu, ainsi qu'une circulation plus instantanée et analytique d'un lieu à l'autre du texte et de l'apparat critique. Cependant, nous aurions

littéraires français », 2012 ; Jean Renart, *L'Escoufle*, éd. Jean-Jacques Vincensini et Nathalie Bragantini-Maillard, Paris, Classiques Garnier, à paraître ; *La Queste del saint Graal. Édition numérique du ms. BnF, fr. 98 : Base du français médiéval*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Alexei Lavrentiev et Céline Guillot-Barbance, ICAR-CNRS/ENS Lyon : <http://txm.bfm-corpus.org>.

6. Voir en particulier Raymund Wilhelm, « L'édition de texte, entreprise à la fois linguistique et littéraire », dans David Trotter (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2015, p. 131-152.

tout à gagner à utiliser de concert les deux supports, afin que leur complémentarité serve au mieux le travail éditorial et le développement des connaissances dans le domaine du français et de l'écriture littéraire au Moyen Âge. L'idéal serait de répartir les rôles sous la forme d'une édition multisupport. La version imprimée contiendrait l'édition critique, laquelle assortirait le texte établi d'un apparatus critique présentant la tradition manuscrite, l'intérêt littéraire et les particularités linguistiques et stylistiques du texte. C'est le modèle suivi par la plupart des éditions critiques, avec un espace plus ou moins généreux accordé à l'information linguistique. Quant à la version numérique, elle livrerait les données exploitables à partir du manuscrit, c'est-à-dire tout ce qui touche aux pratiques scripturales et à la variation au sein de la tradition manuscrite.

Des modèles de représentation numérique de textes médiévaux existent déjà. Conjointement à l'édition imprimée procurée par Albert Pauphilet en 1923⁷, *La Queste del saint Graal* contenue dans le manuscrit conservé à la bibliothèque municipale de Lyon (Palais des Arts 77 ; ms. K) et daté du XIII^e siècle bénéficie, depuis 2009, d'une édition numérique interactive, qui livre le texte sous un triple format⁸ : une transcription diplomatique permet de suivre l'usage scriptural du/des copiste(s) ; une transcription courante fournit une édition critique de type bédierien, à corrections limitées de sorte à rester fidèle au manuscrit ; une transcription fac-similaire reproduit quasi à l'identique la page manuscrite dans ses spécificités et ses variations scripturales (abréviations, ponctuation, regroupement de mots, etc.). Le tout est assorti d'une photographie numérisée du manuscrit, d'une traduction, et d'un apparatus critique complet, qui accorde une large place aux considérations linguistiques. Le texte intégrant un balisage XML de type TEI et un étiquetage morphologique, un moteur de recherche permet de faire des requêtes pointues

7. Voir *La Queste del Saint Graal. Roman du XIII^e siècle*, éd. Albert Pauphilet [1923], Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1984.

8. Voir la Base de français médiéval, déjà citée ; Christiane Marchello-Nizia, Alexei Lavrentiev et Céline Guillot-Barbance, « Édition électronique de la *Queste del saint Graal* », dans David Trotter (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition*, op. cit., p. 155-176.

sur des lexèmes à forme variable, des catégories grammaticales, des constructions, des co-occurrences, etc. L'autre atout de ce travail est de livrer également d'autres versions de *La Queste del saint Graal*. Le texte transmis par le ms. Paris, BnF, fr. 98 (= *M*), copié au xv^e siècle et resté à ce jour inédit, profite ainsi également d'une édition multifacette, ce qui offre un premier corpus de comparaison substantiel notamment pour la linguistique diachronique. Le projet met en valeur chaque manuscrit à la fois pour son contenu littéraire et pour la pratique scripturale et le contexte de réception qui encadrent sa réalisation et son utilisation. Son objectif est bien de donner à lire, selon les termes de Christiane Marchello-Nizia, une « version usagée », c'est-à-dire une version telle qu'elle a circulé et été lue à une époque donnée, sans souci de retrouver une hypothétique version originale.

Un autre projet mérite d'être cité pour l'innovation qu'il propose dans l'intégration de l'hypertexte. Robert D. Sanderson a préparé une édition et une présentation du manuscrit M.804 de la Pierpont Morgan Library (New York), qui transmet une version des Livres I et II des *Chroniques* de Jean Froissart⁹. Le travail entre dans le cadre plus large du projet The Online Froissart, qui, mené par des chercheurs des universités de Liverpool et de Sheffield, offre une présentation holistique et dynamique de différentes versions manuscrites des *Chroniques* de Froissart¹⁰. Pour pallier l'inconvénient que constitue la consultation d'un appareil critique moderne, lequel contraint à quitter, un temps, l'espace

9. Voir Robert D. Sanderson, *Linking Past and Future: An Application of Dynamic HTML for Medieval Manuscript Editions* [thèse de doctorat en philosophie soutenue à l'université de Liverpool], 2003; voir aussi Peter F. Ainsworth, « *Ordinatores* et ordinateurs: à propos de quelques avatars récents de la glose », *Perspectives médiévales*, 26, « Actes du colloque "Translatio médiévale" (Mulhouse, mai 2000) », dir. Claudio Galderisi et Gilbert Salmon, 2000, p. 69-82. Pour un exemple de l'exploitation possible de ce type d'édition numérique, voir en particulier Godfried Croenen et Sofie Loomans, « Scribes or copy editors? Scribal behaviour and the production of manuscript versions of Jean Froissart's *Chronicles* in fifteenth-century Paris », *The Online Froissart*, dir. Peter F. Ainsworth et Godfried Croenen (<http://www.hronline.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.GC-SLo, v. 1.5, Sheffield, HRIOnline, 2013>).

10. Voir *The Online Froissart*, déjà cité.

du texte pour prendre un renseignement, l'outil développé par Robert D. Sanderson grâce à l'apport du DHTML offre une solution inspirée de la glose marginale pratiquée par les copistes médiévaux. Chaque feuillet du manuscrit des *Chroniques* est consultable sur une « page virtuelle *en feuilleté*¹¹ », qui garantit un espace unique pour la lecture de la copie numérisée du feuillet, de sa/ses transcription(s) et des commentaires linguistiques nécessaires à la compréhension. En outre, l'entreprise est exemplaire pour la question de la complémentarité essentielle entre support imprimé et support numérique, puisque cette présentation numérique vient compléter sans heurt l'édition partielle des Livres I et II procurée par Peter F. Ainsworth et George T. Diller, dans la collection « Lettres gothiques »¹².

Ce ne sont là que deux illustrations¹³, mais elles donnent une idée du remarquable potentiel que l'association des nouvelles technologies au livre offre au développement de l'édition critique dans une perspective linguistique¹⁴. Chaque projet laisse

-
11. Peter F. Ainsworth, « *Ordinatores* et ordinateurs : à propos de quelques avatars récents de la glose », art. cit., p. 76.
 12. Voir Jean Froissart, *Chroniques. Livre I (première partie, 1325-1350) et Livre II*, éd. Peter F. Ainsworth et George T. Diller, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche. Lettres gothiques », 2001.
 13. Plusieurs autres projets de présentation et édition numériques ont déjà vu le jour. Voir, par exemple, pour les romans de Chrétien de Troyes : <http://www.atilf.fr/dect>; pour *Le Roman de la Rose* : <https://dlmm.library.jhu.edu/fr/bibliotheque-numerique-du-roman-de-la-rose/>; pour le *Queen's Manuscript*, qui contient les œuvres poétiques de Christine de Pizan : <http://www.pizan.lib.ed.ac.uk/index.html>.
 14. Sur cette complémentarité qui existe entre support imprimé et technologies numériques et qui mérite d'être exploitée par les travaux éditoriaux, voir les réflexions méthodologiques menées dans Pierre Kunstmann et al. (dir.), *Ancien et moyen français sur le Web. Enjeux méthodologiques et analyse du discours*, Ottawa, Éd. David, 2003, en particulier Martin-Dietrich Glessgen, « La lemmatisation de textes d'ancien français : méthodes et recherches », p. 55-75; Yvan Lepage, « Transcriptions et éditions électroniques de textes en ancien français : bilan et perspectives », p. 105-121; et dans Andrea Bozzi et al. (dir.), *Digital Technology and Philological Disciplines*, Pisa/Roma, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, coll. « Linguistica computazionale », 2004, en particulier Andrea Bozzi et Maria Sofia Corradini, « Aspects and methods of computer-aided textual criticism », p. 49-66; Claus Huitfeldt, « Text technology and textual criticism », p. 259-275; Manfred Thaller, « Digital manuscripts as base line for dynamic editions », p. 489-511. Voir aussi Horst Fuhrmann, « Réflexions d'un éditeur », dans Jacqueline Hamesse (dir.), *Les Problèmes posés par l'édition critique des textes anciens et médiévaux*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, coll. « Publications de l'Institut d'études médiévales », 1992, p. 329-359.

une marge de manœuvre appréciable, qui permet à l'éditeur de moduler à sa convenance ses critères d'intervention sur le texte, sans pour autant priver les linguistes d'une transcription fidèle à la copie manuscrite, voire de documents complémentaires (autres versions manuscrites numérisées et retranscrites, relevés linguistiques et stylistiques, etc.) difficiles à intégrer à une édition imprimée, mais qu'un site internet peut tout à fait accueillir.

Éditer en version usagée le ms. Paris, BnF, fr. 99

Le projet qui nous occupe autour du manuscrit français coté 99 à la Bibliothèque nationale de France appelle tout particulièrement une telle mise en œuvre éditoriale. Le témoin en question contient une version du *Roman de Tristan* en prose copiée en 1463 pour l'illustre bibliophile Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. On sait que la copie fut réalisée par le copiste Michel Gonnot, qui signe l'ouvrage par le colophon suivant :

spécifiquement p. 336-338; Bernard Cerquiglini et Jean-Louis Lebrave, « Philectre: un projet de recherche pluridisciplinaire en philologie électronique », *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, vol. 27, n° 2, 1997, p. 83-93; Karl D. Uitti, « Informatique et textualité médiévale: l'exemple du "Projet Charrette" », *Le Médiéviste et l'Ordinateur*, 37, « Le texte médiéval sur Internet. I », 1998, p. 25-36; Gina Greco, « L'édition électronique de textes médiévaux. Théorie et pratique », dans Gabriel Bianciotto et Claudio Galderisi (dir.), *L'Épopée romane*, Poitiers, Université de Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2002, t. II, p. 1045-1050; Cinzia Pignatelli, « Y a-t-il une vie pour les variantes après l'édition critique? Une recherche en cours sur les manuscrits du *Chevalier de la Charrette* », dans *Comme la lettre dit la vie. Mélanges offerts à Michèle Perret*, rééd. dans Dominique Lagorgette (dir.), *Littérature et linguistique: diachronie/synchronie. Autour des travaux de Michèle Perret*, CD-Rom, Chambéry, Université de Savoie, 2007, p. 439-452; Martin-Dietrich Glessgen, « L'élaboration philologique et l'étude lexicologique des *Plus anciens documents linguistiques de la France* à l'aide de l'informatique », dans Frédéric Duval (dir.), *Frédéric Godefroy*, actes du X^e Colloque international sur le moyen français (juin 2002, Metz), Paris, École nationale des chartes, 2003, p. 371-386; Pierre Kunstmann et Achim Stein (dir.), *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam*, actes de l'atelier de Lauterbad (23-26 février 2006), Stuttgart, F. Steiner, 2007; Frankwalt Möhren, « Édition, lexicographie et l'esprit scientifique », dans David Trotter (dir.), *Present and future research in Anglo-Norman*, actes du colloque d'Aberystwyth (juillet 2011), Aberystwyth, Art & Humanities Research Council, 2012, p. 1-13, p. 4 pour notre propos; Pierre Kunstmann, « Le dictionnaire électronique au centre du travail d'édition des textes: quelques réflexions sur les rôles et rapports de l'éditeur et du lexicographe », dans David Trotter (dir.), *Present and future research in Anglo-Norman*, op. cit., p. 159-162.

« Au jourd'uy huitiesme jour du mois d'octobre mil cccc lxiij fu achevé ce ronmans par Micheau Gonnot de la Brouce, prestre demeurant a Crousant » (fol. 775v). Il est donc permis de penser que le manuscrit permettrait de suivre de manière privilégiée certains phénomènes de modernisation du français dans la seconde moitié du xv^e siècle, ainsi que l'influence possible du milieu de copie. Autrement dit, par l'examen de sa langue, on pourrait se faire une idée de la marque laissée sur le texte par le copiste. L'examen est susceptible de nous renseigner sur les interventions stylistiques qu'a pu s'autoriser Michel Gonnot en fonction de ses sensibilités et/ou pour satisfaire un goût du commanditaire, amateur éclairé de littérature arthurienne. C'est en particulier pour explorer ces questions, sur lesquelles nous reviendrons, que nous avons décidé d'éditer cette version du *Roman de Tristan* en prose selon une approche holistique (texte, image, paratexte, contextes social, culturel, etc.), qui vise à conjuguer des intérêts littéraires, linguistiques et stylistiques, mais aussi ceux de l'histoire de l'écriture et de l'histoire de l'art. Il s'agira de fournir un ensemble de documents exploitables par ces disciplines à l'aide des différents supports mis actuellement à notre disposition¹⁵.

Bien sûr, se pose la question de l'*exemplar* du fr. 99. On ignore encore en effet à partir de quel modèle travailla Gonnot. Dans ce cas, à quoi comparer le texte de fr. 99 pour en dégager les spécificités de tous ordres? Comment attribuer tel ou tel phénomène à Gonnot? Ces questions n'entament cependant

15. Sur cette approche globale qui reconnaît la matérialité du texte manuscrit médiéval et les conséquences de la mouvance textuelle au Moyen Âge, voir tout particulièrement les contributions au numéro spécial, déjà cité, de *Speculum*, ainsi que Andrea Bozzi et al. (dir.), *Digital Technology and Philological disciplines*, op. cit. Sur l'intérêt linguistique que représentent les manuscrits précisément documentés et sur la nécessité scientifique d'en procurer des éditions en version usagée, rassemblant des données aussi exhaustives et fiables que possible afin de faciliter la constitution de corpus, voir Alexei Lavrentiev, « Typologie textuelle pour l'étude linguistique de manuscrits français médiévaux », dans id. (dir.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français. Ponctuation, segmentation, graphies*, op. cit., p. 49-66, plus spécifiquement p. 51-61; « Base de français médiéval et transcriptions de manuscrits : recherche de complémentarité », dans David Trotter (dir.), *Actes du XXIV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Aberystwyth, 1^{er}-6 août 2004*, Tübingen, Niemeyer, 2007, t. 1, p. 405-410.

en rien le bien-fondé du projet éditorial. Quant à l'examen linguistique, parmi les principes que nos prédécesseurs ont arrêtés à ce jour, il est établi que « le modèle transcrit par le scribe ne paraît pas entrer en ligne de compte de façon significative pour les phénomènes qui lui importent¹⁶ », étant entendu que, à ce stade de la recherche, lesdits phénomènes se situent essentiellement au plan graphématique. La comparaison avec les autres manuscrits de la famille permettra d'affiner, dans tous les cas, le profil scriptural de Gonnot, voire d'identifier un modèle.

En attendant l'heure de la comparaison, il convient de faire connaissance avec le texte du fr. 99, en tentant de cerner au mieux certaines de ses spécificités. Pour ce faire, nous prévoyons tout d'abord de consacrer la publication imprimée à une édition à intervention minimale du fr. 99. Une édition critique destinée à une publication sous forme de livre est apte à satisfaire tout à la fois intérêts littéraires, intérêts linguistiques et stylistiques, pourvu que des critères précis et cohérents soient mis en place et rigoureusement suivis lors de sa préparation. D'emblée, il faut décider du degré de fidélité.

Dans le cas précis du *Tristan* en prose, nous avons affaire à un texte dont différentes versions ont déjà été éditées. L'examen d'Emmanuèle Baumgartner a dégagé au moins quatre versions du *Tristan* en prose¹⁷. La version 1, dite V.1, correspond à une forme lacunaire, équivalant à la seconde partie de l'œuvre (version courte). Elle se lit dans une édition collective du ms. Paris, BnF, fr. 757 (fin du xiv^e siècle), dirigée par Philippe Ménard et parue chez Champion dans la collection « Classiques français

16. Richard Trachsler, « Des chiffres et des lettres. Observations sur l'orthographe de quelques scribes de la fin du Moyen Âge », art. cit., p. 473 ; voir aussi Yvonne Cazal *et al.*, « L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne », art. cit. ; Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmissione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », art. cit., p. 356.

17. Voir Emmanuèle Baumgartner, *Le « Tristan en prose »*. *Essai d'interprétation d'un roman médiéval*, Genève, Droz, 1975, plus spécifiquement p. 29-87. Nous reprenons les abréviations qu'E. Baumgartner utilise pour désigner les quatre versions du *Tristan en prose*.

du Moyen Âge »¹⁸. La version II correspond à une version longue, cyclique, considérée comme la vulgate. Renée L. Curtis a réalisé l'édition de sa partie initiale (jusqu'à l'épisode de la folie de Tristan) d'après le manuscrit fragmentaire 404 de la bibliothèque municipale de Carpentras, produit au XIII^e siècle¹⁹, tandis qu'une autre équipe dirigée par Philippe Ménard a édité, chez Droz, dans la collection « Textes littéraires français », la suite des aventures tristaniennes, sur la base du ms. Vienne 2542 (ca 1300)²⁰. Les V.I et V.II résultent de remaniements composites d'une rédaction originale perdue, sans doute réalisée vers 1230-1240 : elles remontent donc, au plus tard, à la seconde moitié du XIII^e siècle.

Les deux autres versions, V.III et V.IV, respectivement datées de la seconde moitié du XIII^e siècle et des années 1330-1340, demeurent inédites. Pourtant, la version tardive IV présente un intérêt indéniable au plan littéraire, puisqu'elle constitue une compilation des trois autres versions et de textes étrangers au *Tristan* en prose. Elle mérite donc une édition qui ne dénature pas sa structure et son traitement de l'histoire. À cet égard, approche littéraire et approche linguistique s'accordent. Si, en outre, on retient le ms. BnF, fr. 99, seul témoin de sa famille à contenir l'intégralité de la V.IV et à présenter un contexte de copie nettement identifié, toutes les conditions sont réunies pour justifier une édition qui respecte au mieux la lettre du copiste²¹.

18. Voir *Le Roman de Tristan en prose. Version du ms. fr. 757 de la Bibliothèque nationale de Paris*, éd. dir. Philippe Ménard, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 5 vol., 1997-2007.

19. Voir *Le Roman de Tristan en prose*, éd. Renée L. Curtis, Cambridge, D.S. Brewer, t. I [1963], 1986 ; t. II [1976], 1985 ; t. III, 1985.

20. Voir *Le Roman de Tristan en prose*, éd. dir. Philippe Ménard, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 9 vol., 1987-1997.

21. Par une heureuse coïncidence, notre choix du ms. BnF, fr. 99 combine à la fois des critères textuels de premier ordre (type de version, complétude du texte, etc.) et des critères matériels déterminants pour une meilleure connaissance linguistique (identité du copiste et du commanditaire, date et lieu de copie, etc.). Bien entendu, dans l'optique linguistique qui nous retient, ce sont avant tout les critères externes de la localisation de la copie et de l'identité du copiste et du commanditaire qui confèrent sa supériorité au fr. 99 sur les autres témoins de la famille. C'est une *scribal version* que nous éditons. Sur la validité à accorder désormais aux éléments de critique externe dans le choix d'un manuscrit à éditer, voir notamment Olivier Delsaux et Tania Van Hemelryck, « Réflexions sur le choix du manuscrit de base aujourd'hui ou la précaution inutile ? »,

En d'autres termes, il est possible de proposer une « version usagée » de ce *Tristan* en prose. L'édition de cette version se trouvera ainsi inscrite dans une approche pragmatique de la philologie, selon laquelle, affirme Suzanne Fleischman, « *the New Philologist must, insofar as possible, recontextualize the texts as acts of communication*²² ». Une telle approche impose, bien sûr, de renoncer au mythe d'une version d'auteur, authentique et immuable, et d'admettre que la transmission textuelle reposait avant tout au Moyen Âge sur « un concept de propriété collective », qui aboutissait inévitablement à des « versions vivantes »²³, fussent-elles même rédigées sous le contrôle de l'auteur²⁴.

Cela étant, pour mettre le texte en perspective, nous ménagerons une place de choix aux variantes pertinentes, susceptibles d'indiquer le degré d'intervention du scribe Gonnot. À ce jour, nous ne connaissons que trois autres manuscrits porteurs de la V.^{iv}²⁵. Ce petit nombre de témoins facilite un contrôle systématique des leçons et rend possible un relevé des variantes instructives aux plans littéraire et linguistique. De la sorte, le lecteur moderne pourra se plonger dans un texte

Perspectives médiévales, 34, « Les textes médiévaux face à l'édition scientifique contemporaine », 2012.

22. Suzanne Fleischman, « Philology, linguistics, and the discourse of the medieval Text », *Speculum*, vol. 65, n°1, dir. Stephen G. Nichols, 1990, p. 19-37, p. 37 pour la citation. Ce numéro de *Speculum* est entièrement consacré à la « New Philology », qui, ayant pris acte de la mouvance constitutive du texte médiéval, est convaincue de l'intérêt d'éditer un texte manuscrit pour lui-même et de suivre le travail d'appropriation du/des copiste(s), afin notamment de saisir la dynamique langagière mise en œuvre par le(s) copiste(s) et de donner ainsi un accès à un état de la langue des usagers de l'époque et à la variance du texte. En dehors de ce recueil, voir aussi Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Éditions du Seuil, 1989; Lene Schøsler, « Historical corpora. Problems and methods », dans Andrea Bozzi et al. (dir.), *Digital Technology and Philological Disciplines*, op. cit., p. 455-472.
23. Malachi Beit-Arié, « Transmission de textes par scribes et copistes. Interférences inconscientes et critiques », dans Jacqueline Hamesse (dir.), *Les Problèmes posés par l'édition critique des textes anciens et médiévaux*, op. cit., p. 173-196, p. 179 et 195 pour les citations respectives.
24. Les nombreuses réécritures que Jean Froissart réalisa des livres de ses *Chroniques* en les adaptant notamment aux sensibilités politiques des différents destinataires de l'œuvre en sont un parfait exemple.
25. Il s'agit des mss Chantilly, 645-646-647; New York, Pierpont Morgan Library 41; Leningrad, Fr. v. XII.2.

tel qu'il fut lu à la cour de Jacques d'Armagnac, tout en disposant d'un instrument de travail fiable pour un examen comparatif plus poussé. Ce relevé des variantes sera naturellement soumis aux limites imposées par l'édition imprimée, et toutes les variantes ne pourront être recensées. Pour autant, ce premier balayage ne manquera pas de donner un aperçu global et instructif des autres rédactions de la V.iv, tant au plan linguistique qu'au plan littéraire. Il sera relayé par un travail réalisé en parallèle sous format électronique, nous y reviendrons.

Toujours dans un souci de transparence, notre édition restreint les corrections. Une transcription respectueuse du texte manuscrit garantit une connaissance plus fine de la langue médiévale. Dans plusieurs éditions, anciennes ou plus récentes, trop de faits linguistiques marginaux sont passés à la trappe, sans avoir eu droit de cité dans les ouvrages linguistiques, à la suite d'une uniformisation systématique de la langue des textes. Il s'est pourtant avéré *a posteriori* que, en dépit de leur incongruité, nombre de particularités ont bel et bien existé et qu'en tant que telles, elles auraient mérité de passer intactes dans une édition critique afin de nourrir l'information des linguistes²⁶. Par conséquent, les interventions que nous nous autorisons sur le texte du *Tristan* visent essentiellement à l'intelligence du texte : elles portent, par exemple, sur des coquilles évidentes qui rendent un mot illisible, sur des lacunes de scribe qui entravent gravement la compréhension. Dans tous les cas, elles sont signalées par une mise entre crochets de la leçon exogène, que celle-ci s'inspire des manuscrits de contrôle ou relève de notre seule initiative. La leçon originale est reportée en bas de page, avec mention des variantes ayant servi à la correction, le cas échéant. Grâce au principe de respect du texte se trouve ainsi préservée toute leçon curieuse, mais qui pourrait

26. À ce sujet, voir en particulier Cinzia Pignatelli, « Y a-t-il une vie pour les variantes après l'édition critique ? Une recherche en cours sur les manuscrits du *Chevalier de la Charrette* », art. cit., p. 444-446 ; Lydie Louison, « Les dangers de l'harmonisation systématique : la transcription des termes en *-ié/-ie* dans *Cristal et Clarie* », dans Corinne Füg-Pierreville (dir.), *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux*, Lyon, CEDIC, Centre Jean Prévost, Université Jean Moulin Lyon III, 2009, p. 55-62 ; Frankwalt Möhren, « Édition, lexicographie et l'esprit scientifique », art. cit., p. 5.

se révéler récurrente au moins à un autre endroit de la copie ou bien encore dépendre d'une influence diatopique.

Outre une présentation de la tradition manuscrite et de l'intérêt littéraire de la version transmise par BnF, fr. 99, l'apparat critique proposera, sous différentes rubriques, un premier recensement des particularités linguistiques et stylistiques du manuscrit. Tout d'abord, une étude synthétique rendra compte des principaux phénomènes touchant à l'état de la langue (graphiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux) afin d'esquisser le profil linguistique de la copie dans une triple perspective, diachronique, diatopique, diaphasique. Elle tentera ainsi de cerner l'état du moyen français utilisé et de le situer par rapport à sa date de copie (1463), dans l'espoir d'évaluer son degré de modernisation. Mais elle collectera aussi l'ensemble des indices susceptibles de nous renseigner sur l'adaptation linguistique que Gonnot aurait pu introduire dans sa *scripta*²⁷ sous double influence d'oïl et d'oc. Une première moisson des principaux traits stylistiques propres au ms. BnF, fr. 99 livrera aussi, à n'en pas douter, des éléments de connaissance sur les tics et les préférences du copiste. Bien sûr, les variantes seront utiles pour l'exploration de ces trois champs, ainsi que l'examen d'autres manuscrits rédigés par Gonnot²⁸.

Loin d'être un simple soutien à la lecture, ce type de panorama linguistique et stylistique serait censé ouvrir toute édition soucieuse de servir l'avancée des recherches linguistiques, puisque, à force de côtoyer un texte et sa langue, l'éditeur est le mieux placé pour en saisir les particularités en réduisant la marge d'erreur dans l'interprétation des faits de langue. Il est à même

27. La *scripta* se définit comme un système de langue vernaculaire écrite artificielle et hybride, composée de traits régionaux hétérogènes et variables. Elle est à distinguer de la langue vernaculaire parlée, laquelle reste pour ainsi dire insaisissable pour la période médiévale.

28. Outre le manuscrit ici considéré, de 1463 aux environs de 1476, Gonnot réalisa et signa trois copies pour Jacques d'Armagnac : *Marques de Rome* (Paris, BnF, fr. 93, en 1466), une compilation arthurienne qui contient une version abrégée du *Tristan* en prose (Paris, BnF, fr. 112, en 1470) et une compilation de textes religieux (Paris, BnF, fr. 916, en 1474). Il est probable que la compilation de textes religieux contenue dans le ms. Paris, Arsenal, 5121 (non daté) est aussi de sa main.

de contextualiser le plus finement possible la plupart des emplois lexicaux, des constructions syntaxiques, etc. Cette exigence de contextualisation a son importance au plan scientifique. Dans leur récente analyse des constructions clivées en ancien français, Achim Stein et Carola Trips ont souligné en particulier combien la prise en compte du contexte est déterminante dans la reconnaissance d'une mise en relief au sein d'une phrase et, partant, dans le recensement des constructions clivées employées dans un texte et à une époque donnée²⁹. L'éditeur est donc tout désigné pour résoudre des problèmes d'étiquetage liés à une interprétation contextuelle et/ou aux tendances stylistiques d'une copie. La synthèse linguistique qui accompagne une édition est le lieu par excellence de ce genre de relevé.

Glossaire et index seront également mis à contribution pour nourrir la réflexion et fournir une documentation substantielle à l'instruction des lexicologues et des lexicographes³⁰. Le glossaire offrira un relevé aussi complet que possible du vocabulaire employé dans le manuscrit, et ce, selon des principes scientifiques qui assureront un repérage rapide des phénomènes dignes d'intérêt pour l'enrichissement des dictionnaires par exemple (néologismes, régionalismes, hapax). Compte tenu de l'ampleur du texte, dont l'édition s'échelonnait sur plusieurs années et paraîtra en plusieurs tomes, il paraîtrait judicieux de rassembler les occurrences d'une même lexie sous un lemme (au cas régime pour les noms, les adjectifs et les déterminants) correspondant à la graphie moderne ou, pour les mots sortis d'usage, à la graphie adoptée par le *Dictionnaire*

29. Voir Achim Stein et Carola Trips, « Les phrases clivées en ancien français : un modèle pour l'anglais ? », *Revue de linguistique romane*, 78, 2014, p. 33-56, p. 41-42 pour notre propos.

30. Voir Albert Henry, « Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl », *Romance Philology*, vol. 26, n° 2, 1972, p. 229-255, pour notre propos p. 229-236 et sa conclusion p. 254-255 ; Robert Martin, « Les lexiques d'auteurs et les lexiques de "genres" comme préalables à un *Dictionnaire du moyen français (DMF)* », dans *Le Moyen Français. Actes du 4^e colloque international sur le moyen français. Milan, 6-8 mai 1985*, Milano, Vita e Pensiero/Pubblicazioni della Università Cattolica del Sacro Cuore, t. II, *Le Moyen Français*, 1986, p. 131-139 ; Frankwalt Möhren, « Édition, lexicographie et l'esprit scientifique », art. cit.

*du moyen français*³¹. Mais cela pourrait aussi poser un problème de repérage à un lecteur non spécialiste. Il semblerait donc plus simple que le lemme corresponde à la forme la plus fréquente dans une portion de texte éditée. Si le texte ignore la forme du lemme (par ex. un infinitif), celle-ci sera encadrée de crochets, et les variantes graphiques seront relevées à la suite de la vedette. À la rigueur, pour être immédiatement localisables, les variantes rares figureront entre parenthèses après le renvoi textuel concerné. Chaque lemme sera catégorisé selon la terminologie en vigueur (*s. m.* = substantif masculin, *v. tr.* = verbe transitif, *adv.* = adverbe, etc.). Cette présentation ne manquera pas de dessiner progressivement une vue d'ensemble de la mouvance graphique du manuscrit et de révéler le degré de stabilité de la palette que déploie le scribe au fil de la copie.

Les locutions feront aussi l'objet d'un relevé systématique avec identification catégorielle (locution conjonctive, locution adverbiale, etc.) et glose. Les emplois relevant d'une phraséologie particulière et les associations synonymiques ou antonymiques seront mentionnés entre parenthèses au fil du relevé. Enfin, néologismes, hapax et régionalismes seront signalés par un système d'indications historiques ou diasystémiques. En outre, une partie de la synthèse linguistique consacrée à l'état du lexique employé leur sera réservée : elle classera les occurrences en fonction de leur(s) particularité(s).

S'agissant de l'interprétation sémantique des termes, certains linguistes reprochent aux glossographes de proposer des gloses traductives, qui plus est trop contextualisées, et ils regrettent que la plupart des glossaires n'aient pas recours à une définition sur le modèle des dictionnaires³². Le vœu est légitime,

31. Voir le *Dictionnaire du moyen français (DMF)*, Nancy, Université de Lorraine, ATILF/CNRS, v. 2015 (<http://www.atilf.fr/dmf>). L'abréviation *DMF 2015* renvoie spécifiquement à cette dernière version en date.

32. Voir, entre autres, Gilles Roques, « À propos d'éditions récentes de textes en moyen français. Problèmes et méthodes en lexicologie médiévale », dans Marc Wilmet (dir.), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, actes du colloque organisé par le Centre d'études linguistiques et littéraires de la Vrije Universiteit Brussel de Bruxelles, 28-29 septembre 1978, Bruxelles, VUB Centrum voor Tal- en Literatuurwetenschap, 1979, p. 3-21; Kurt Baldinger, « Splendeurs et misères des

mais il occulte quelque peu la double vocation d'un glossaire d'édition, double vocation qui, à notre sens, est incontournable. Si un glossaire offre en effet une documentation exploitable à terme par la lexicographie, il n'en demeure pas moins un outil à usage immédiat lors de la lecture du texte. Le lecteur pouvant être aussi bien spécialiste que novice dans la connaissance du français médiéval, il appartient au glossariste de lever les difficultés sémantiques par une glose immédiate, qui évite le détour d'une réflexion supplémentaire pour trouver un équivalent moderne et une suspension trop longue de la lecture. La glose doit donc être aussi précise et contextualisée que possible. Cela assure au lecteur un accès rapide au contenu textuel et facilite une interprétation fine du fonctionnement littéraire, quel que soit son niveau de maîtrise linguistique. De surcroît, il peut s'avérer utile de dégager des gloses contextualisées dans la mesure où celles-ci apportent une connaissance plus fine de l'usage du vocabulaire médiéval. Il faut en effet se rappeler que les dictionnaires restent tributaires des corpus dépouillés, forcément limités au vu de la masse de manuscrits que renferment encore les réserves de bibliothèques. Aussi une lexie, à laquelle les lexicographes attribuent pour l'heure une gamme d'acceptions plus ou moins large, pourrait-elle tout à fait révéler des emplois plus subtils si l'on découvrait une nouvelle occurrence venant corroborer une glose qu'un éditeur aura contextualisée. Le *DMF*

glossaires (à propos de nouvelles recherches rabelaisiennes) », dans Sergio Cigada et Anna Slerca (dir.), *Le Moyen Français: recherches de lexicologie et de lexicographie*, actes du VI^e Colloque international sur le moyen français (Milan, 4-6 mai 1988), Milano, Vita e Pensiero, 1991, p. 265-288; Claude Buridant, « En passant par le *Glossaire des glossaires du moyen français* », *Revue de linguistique romane*, 55, 1991, p. 427-478; Claude Buridant, « Glossaire révisé du roman d'*Erec* en prose », *Travaux de linguistique et de philologie*, 31, 1993, p. 211-250; Frankwalt Möhren, « Édition et lexicographie », dans Martin-Dietrich Glessgen et Franz Lebsanft (dir.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, M. Niemeyer, 1997, p. 153-166; Jean-Pierre Chambon, « Lexicographie et philologie: réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », *Revue de linguistique romane*, 70, 2006, p. 123-141; *id.*, « De la glossographie à la glossaristique (ou "lexicologie philologique"): réflexions proposées aux occitanisants », dans Jean-François Courouau, François Pic et Claire Torrelles, « *Amb un fil d'amistat* ». *Mélanges offerts à Philippe Gardy*, Toulouse, Centre d'étude de littérature occitane, 2014, p. 327-337, p. 329-332 pour notre propos; Frankwalt Möhren, « L'art du glossaire d'édition », dans David Trotter (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition, op. cit.*, p. 397-437.

paraît avoir pris acte de cette donnée scientifique, puisque, loin d’aplanir le réseau des définitions recensées, il s’applique à enregistrer la plupart des gloses contextualisées fournies par les éditeurs, en les accompagnant de la mention (*Éd.*). Il en est ainsi, par exemple, de *soi ouvrir*, que Jean-Claude Delclos, éditeur de la *Chronique* de Georges Chastellain, comprend au sens de « se découvrir, cesser de se protéger » à propos d’un chevalier en combat singulier (*DMF 2015*, s. v. « ouvrir », II.A.4). Ailleurs, c’est le verbe *vider*, régi par un sujet désignant un coup, qui est enregistré avec deux propositions : la première « partir dans le vide, quitter sa trajectoire (?) », donnée, on le voit, sans certitude par le *DMF 2015* ; la seconde « frapper dans le vide, porter à faux (un coup de lance) », signalée comme reprise à Gilles Roussineau, éditeur de *Perceforest* (*DMF 2015*, s. v. « vider », II.A.2.b).

Dans notre édition de *Melyador*, c’est ce principe qui motive notamment les gloses nuancées du verbe *soi acoisier*, « rester inactif, inerte » (v. 24708) ou des expressions *sus fautre*, « sans délai, sur-le-champ » (v. 21796) et *en brief jour*, « peu de temps après » (v. 26479)³³. Dans le glossaire du *Tristan* en prose, nous poursuivons cette voie médiane, susceptible de concilier philologie et lexicographie, de faire œuvre de « lexicologie philologique³⁴ ». Soucieux de satisfaire les deux lectorats visés, notre glossaire proposera ainsi des gloses adossées au contexte tout en étant suffisamment proches des définitions données par le *DMF* pour faciliter leur classement par les lexicographes. En outre, dans cette même perspective, le relevé des occurrences sera exhaustif. Cependant, eu égard à l’ampleur du texte, les termes utilisés dans un sens moderne, encore vivant,

33. Voir Jean Froissart, *Melyador. Roman en vers de la fin du XIV^e siècle*, éd. cit., t. II, respectivement p. 1545, n. 24708 ; p. 1522, n. 21796 et p. 1558, n. 26479. Pour *sus fautre*, voir aussi Nathalie Bragantini-Maillard, « *Fautre* et *lance sor fautre* en ancien et en moyen français », *Revue de linguistique romane*, 73, 2009, p. 149-183, plus spécifiquement p. 164-167.

34. Jean-Pierre Chambon, « Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d’éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », art. cit., p. 127 et « De la glossographie à la glossairistique (ou “lexicologie philologique”) : réflexions proposées aux occitanisants », art. cit., p. 330, qui emprunte l’expression à Helmut Stimm.

ne seront pas recensés, sauf si leur occurrence présente un intérêt historique. Le classement des acceptions s'alignera sur la structure dégagée par le *DMF* pour un mot donné, éventuellement selon des subdivisions alphanumériques.

Disposant encore de trop peu de matière à partir du *Tristan* en prose, nous prendrons un échantillon tiré du glossaire de notre édition de *Melyador*. Notre réflexion méthodologique ayant évolué depuis l'élaboration de ce glossaire, l'entrée citée ici est adaptée aux nouvelles exigences scientifiques que nous suivrons pour le *Tristan*. Une entrée du glossaire ressemblera au modèle suivant, en reproduisant le même code typographique :

fricement, frichement, *adv.* [région. picard-wallon; 1^{re} att.]: I. [contexte guerrier] *avec vivacité, gaillardement*, 8761, 12975; *vaillamment*, 19247; [position du chevalier] *fermement, avec assurance*, 5943, 8444, 12995, 15489, 18657; II. [équipement du chevalier, + *s'armer / s'appareillier*] *solidement, convenablement*, 10718, 11124 (– *couvers*), 14213, 15471, 29761; III. [habillement] *de manière élégante, avec goût*, 213*, 13466; [contexte de parade guerrière; sujet /chevalier/ + *passer outre frisquement + en faisant son moustre*] *de manière alerte, avec élégance*, 11162, 16147, 27548; [+ *amanagier / soi logier*] *agréablement, confortablement*, 6576, 15932; IV. [comportement courtois] *avec grâce, galamment*, 2721.

C'est la progression sémantique proposée par le *DMF* que suit le classement structuré à l'aide de chiffres romains, à l'exception de la quatrième subdivision, qui enregistre une application sans équivalent dans l'article du dictionnaire, à savoir celle qui développe le sème /agréable/ dans le contexte social de la courtoisie entre hommes et femmes, en insistant sur l'idée de comportement gracieux, galant au sujet de chevaliers qui servent les demoiselles. Enfin, l'intérêt historique et diatopique du terme est souligné en ouverture de l'entrée, par le commentaire « [région. picard-wallon; 1^{re} att.] », qui localise en régions picarde et wallonne l'emploi de l'adverbe *frichement* et signale le texte de *Melyador* comme premier témoin de son emploi³⁵.

35. L'astérisque (*) qui suit une référence de vers signale une note pour le terme ou le sens concerné.

Conjointement au glossaire, un index recensera avec précision les noms propres, un autre les énoncés de facture proverbiale ou sentencieuse, un autre enfin les formules imagées, chaque fois en enregistrant les éventuelles variantes. L'*index nominum* répondra aux principales exigences méthodiques formulées à ce jour³⁶. Distinction pourrait être faite entre anthroponymes et toponymes, les premiers apparaissant en petites capitales, les seconds en minuscules. Les entrées seront au cas régime, à l'exception des noms uniquement employés au cas sujet dans le texte. Elles apparaîtront sous la forme majoritairement utilisée par le manuscrit ou par chaque partie éditée. L'index relèvera, en minuscules romaines, toutes les variantes orthographiques et morphologiques, ainsi que les différentes appellations (surnom, titulature). L'identification, en italique, de chaque nom médiéval consistera en une traduction, éventuellement accompagnée d'un développement explicatif, qui distinguera, à l'aide de parenthèses, les niveaux de commentaires (information fournie par le texte, information externe au texte). Le relevé des occurrences sera aussi exhaustif que possible pour une œuvre d'une telle étendue. De ce point de vue, les outils informatiques pourront pallier les limites de l'édition imprimée, en procurant des relevés complets. Dans tous les cas, pour les personnages ou les lieux récurrents, dont les apparitions sont soumises au principe narratif de l'entrelacement, le relevé enregistrera les premières occurrences de chaque nouvelle apparition dans le récit. Les formes particulières, trop éloignées de la forme d'entrée, bénéficieront d'un système de renvoi, qui facilitera le repérage du lecteur. Enfin, les personnages anonymes recevront une entrée et, si un personnage entre en scène sous

36. Voir Paul Meyer, compte rendu d'Ernest Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris, E. Bouillon, 1904, dans *Romania*, 35, 1906, p. 130-133; Paul Meyer, « Instructions pour la publication des anciens textes », *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 35, 1909, p. 64-79, p. 77-78 pour notre propos; Françoise Viellard et al., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des chartes/CTHS, t. III, *Textes littéraires*, 2002, p. 173-179; Denis Collomp, « La table des noms propres: du *pensum* à une fin en soi », dans Corinne Füg-Pierreville (dir.), *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux*, op. cit., p. 33-53.

l'anonymat avant d'être nommé, les occurrences de sa/ses première(s) apparition(s) s'ajouteront entre parenthèses à la liste des références.

Ce travail éditorial gagnera à être renforcé par une présentation qui se rapproche du manuscrit dans sa matérialité, afin de satisfaire d'autres pans de la recherche linguistique. L'avantage d'une présentation sur support numérique telle que l'ont mise en œuvre Christiane Marchello-Nizia et Robert D. Sanderson est de faciliter l'examen des pratiques scripturales. Un tel examen est difficile dans le cadre d'une édition imprimée, pour des questions matérielles évidentes, surtout lorsque le texte s'étend sur des centaines de feuillets. Ainsi, sur le modèle de l'édition de *La Queste del saint Graal*, nous envisageons d'élaborer une édition numérique au format XML, conforme au cadre du TEI (Text Encoding Initiative). L'encodage du texte assurera ainsi la pérennité des données informatiques. Ce système constitue l'un des outils les plus performants pour créer et intégrer des données textuelles informatisées, mais aussi pour gérer les grandes quantités d'informations que contient un manuscrit aussi volumineux. Le texte sera présenté sous la forme d'une transcription (semi-) diplomatique et d'une transcription fac-similaire. Ces différentes transcriptions du fr. 99 donneront à voir les spécificités des systèmes de ponctuation, d'abréviation, de graphie en usage chez Gonnot, sans oublier ses repentirs, ses hésitations, ainsi qu'une éventuelle évolution de chaque système au sein du manuscrit. On pourra ainsi mesurer le degré de conscience grammaticale du copiste.

À terme, il sera aussi possible d'enrichir la documentation avec des transcriptions, intégrales ou partielles, des autres témoins de la famille. Avoir accès à une transcription complète et fidèle de l'ensemble des témoins est non seulement indispensable à une description précise du système propre à Gonnot, mais rend aussi possible l'étude des invariants linguistiques et stylistiques. Ce que rappelait Stephen G. Nichols

en référence aux travaux stylistiques de Leo Spitzer vaut finalement aussi pour les recherches linguistiques :

literary language could only be adequately described by multiple examples from many texts, which then permitted him to identify the invariant signaling a universal or to demonstrate the normative deviation signaling stylistic originality [...] ³⁷.

Avoir accès en outre à une copie numérisée d'un manuscrit constitue un apport documentaire considérable. Par chance, le fr. 99 a récemment bénéficié d'une numérisation et est consultable sur le site internet de la Bibliothèque nationale de France³⁸. En ce qui concerne les autres témoins de notre version du *Tristan* en prose, si les bibliothèques le permettent, il n'est pas exclu qu'une copie numérisée de tout ou partie de leurs feuillets vienne compléter le dossier. Ce format de consultation des manuscrits livrera des informations inédites. Il reste en effet encore beaucoup à découvrir sur la pratique graphique de Michel Gonnot. L'étude menée par Cedric Edward Pickford sur l'écriture des cinq manuscrits attribuables au copiste dégage une évolution dans la calligraphie, d'une écriture « d'abord pointue et serrée en 1463 » dans le fr. 99 « vers une écriture moins ferme, moins soignée » dans les mss BnF, fr. 916 et Arsenal 5121³⁹. De notre côté, à l'issue d'une première lecture, nous avons cru déceler une variation calligraphique au sein même du fr. 99. Il s'agira d'en déterminer les modalités.

En définitive, on mesure combien l'alliance de l'édition imprimée et de l'édition numérique représente une des voies à privilégier pour que l'édition serve au mieux les intérêts de la linguistique. Dans l'idéal, l'approche bédérienne guiderait l'édition imprimée, avec une intervention plus ou moins modérée en fonction du projet. Si l'objectif éditorial est avant

37. Stephen G. Nichols, « Introduction. Philology in a Manuscript Culture », *Speculum*, vol. 65, n°1, « The New Philology », dir. Stephen G. Nichols, 1990, p. 1-10, ici p. 3.

38. Numérisation accessible en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52503846r>.

39. Cedric Edward Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge, d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque nationale*, Paris, Nizet, 1959, p. 21-22, ici p. 22 ; Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmissione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », art. cit., p. 359-360.

tout littéraire, avec une volonté de diffuser un texte au plus grand nombre, la méthode bédérienne est appliquée à plein : un manuscrit de base est retenu et corrigé par une sélection de témoins. En revanche, si le projet s'intéresse principalement aux aspects linguistiques du texte et aspire à faire connaître un manuscrit, un état du texte dans une perspective diachronique, diatopique, diaphasique, etc., les principes de la méthode bédérienne doivent être suivis avec pondération, de telle sorte que le texte proposé à la lecture soit le plus fidèle possible à la copie manuscrite.

Quel que soit le degré d'intervention, il est souhaitable que l'édition d'inspiration bédérienne se dote d'un appareil linguistique complet et précis, avec présentation des particularités linguistiques et stylistiques de la copie et de l'auteur en distinguant manuscrit de base et manuscrits de contrôle. Des notes linguistiques de qualité scientifique sont utiles pour expliciter dans le détail les faits de langue problématiques ou dignes d'intérêt, et enregistrer les références utiles à l'identification des innovations lexicales ou autres particularités lexicales remarquables. Ces notes sont soutenues par un glossaire exhaustif d'approche lexicographique, qui conjugue exhaustivité, précision et validité scientifique⁴⁰.

Parallèlement à la version imprimée, on voit aussi que le support numérique donne un accès privilégié au manuscrit, en s'inspirant de certains principes de la « nouvelle philologie » : il met à la disposition du lecteur et du chercheur différentes représentations d'une copie manuscrite, grâce auxquelles il est possible de juger sur pièces les états du texte ; d'autre part, les logiciels de recherche permettent de faire des requêtes sur une remarquable variété de critères (graphiques, lexicaux, syntaxiques, de co-occurrence, etc.).

40. C'est l'approche qui a guidé notre collaboration aux projets d'édition suivants, par ex. : Jean Renart, *L'Escoufle*, éd. cit. ; Wace, *Vie de sainte Marguerite. Conception Notre Dame. Vie de saint Nicolas*, éd. et trad. Françoise Le Saux, Françoise Laurent et Nathalie Bragantini-Maillard, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 2019.

Pour une exploitation scientifique du texte édité du ms. fr. 99

Pour revenir au ms. BnF, fr. 99, les critères éditoriaux retenus jetteront une lumière nouvelle sur des questions aux enjeux tout autant (socio)linguistiques que littéraires, mais qui, à ce jour, demeurent en suspens.

La première question concerne les rapports que le fr. 99 entretient avec deux autres témoins bien connus. La bibliothèque de Jacques d'Armagnac abritait quatre manuscrits réalisés par Gonnot, mais peut-être aussi le manuscrit de Vienne 2542. Celui-ci, daté du début du ^{xiv}^e siècle, contient une version **II** du *Tristan* en prose et fut sans doute acquis par héritage. Dans cette hypothèse, on peut imaginer qu'il ait pu servir de modèle à la copie du fr. 99. L'édition bédérienne dont il a bénéficié⁴¹ facilitera la comparaison. Par ailleurs, tout porte à penser que le fr. 99 fut peut-être un des *exemplars* que la compilation arthurienne du BnF, fr. 112, copié par Gonnot en 1470, suivit pour une partie du *Tristan* en prose⁴² qui s'y trouve inséré. Par conséquent, éditer le fr. 99 en version usagée rétablira un chaînon manquant dans l'étude de cet ensemble, chaînon susceptible de nous renseigner sur le degré de parenté des trois témoins et sur la méthode de travail d'un copiste au sein d'une cour située en domaine occitanisant, mais familière d'une forme d'oïl. L'apport est tout à la fois littéraire, linguistique et culturel. Seule une comparaison minutieuse de la lettre des trois versions permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de filiation entre les mss Vienne 2542 et fr. 99 d'une part et entre le fr. 99 et le fr. 112 de l'autre, mais aussi de déterminer dans quelle mesure Gonnot modernisa la langue de son modèle et/ou en adapta le style, et si, d'autre part, sa *scripta* connut une influence occitanisante. En outre, l'examen croisé des trois manuscrits en dira long sur les modalités de personnalisation du code graphique et

41. Voir *Le Roman de Tristan en prose*, éd. dir. Philippe Ménard.

42. Voir Cédric Edward Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge, d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque nationale*, op. cit., p. 42-53 et 57-59; Emmanuèle Baumgartner, *Le « Tristan en prose ». Essai d'interprétation d'un roman médiéval*, op. cit., p. 21.

de ponctuation et sur leur évolution entre 1463 et 1470, années de copie respectives du fr. 99 et du fr. 112.

Cedric Edward Pickford et Emmanuèle Baumgartner ont également détecté une parenté étroite du point de vue littéraire entre le fr. 99 et deux autres manuscrits renfermant la même version du *Tristan*, à savoir Chantilly 645-646-647 et Pierpont Morgan Library 41⁴³. Une comparaison attentive des faits linguistiques qui se manifestent dans ces trois témoins permettra donc de préciser leurs rapports, voire d'esquisser une chronologie relative et, pourquoi pas, de reconnaître un modèle.

Comme nous l'évoquions plus haut, une autre énigme porte sur l'origine de Michel Gonnot et sur la *scripta* qu'il utilise pour rédiger les manuscrits destinés à Jacques d'Armagnac. À l'époque de la réalisation des manuscrits signés par Gonnot (1463-*ca* 1476), Jacques d'Armagnac était un seigneur puissant, dont le domaine s'étendait de la Creuse au Languedoc. Fils de Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac et vicomte de Carlat, et d'Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche et vicomtesse de Nemours, il hérita de leurs domaines et fut également nommé lieutenant du Roussillon en 1463. Ses résidences principales alternèrent sans aucun doute entre les châteaux de Carlat, de Castres et de la Marche, où le duc constitua ses trois bibliothèques à partir de 1459⁴⁴. Au vu de ces données, on peut donc supposer que sa langue maternelle était la langue d'oc. Toutefois, les relations privilégiées que le duc entretenait avec les rois Charles VII et Louis XI l'amènèrent à souvent quitter ses terres occitanes pour Paris, capitale dont, du reste, il brigua le gouvernement. D'autre part, plusieurs de ses terres se situaient dans la Marche, cette zone administrative et linguistique aussi dite « du Croissant », située à cheval entre domaine d'oïl et domaine d'oc et s'étirant

43. Voir Cedric Edward Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge, d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque nationale*, *op. cit.*, p. 37, n. 9, où la cote du manuscrit de Chantilly est numérotée de 315 à 317 ; Emmanuèle Baumgartner, *Le « Tristan en prose ». Essai d'interprétation d'un roman médiéval*, *op. cit.*, p. 71-76.

44. Voir Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, Imprimerie impériale, 1868, t. I, p. 86-90 ; Antoine Thomas, « Jacques d'Armagnac bibliophile », *Journal des savants*, 1906, p. 633-644, notamment p. 643-644.

de la Saintonge à l’Auvergne. Dans cet espace, français et occitan cohabitent sous leurs formes dialectales spécifiques et enchevêtrent leurs particularismes de façon variable d’un secteur à l’autre⁴⁵. Ce sont là autant de circonstances qui laissent penser que Jacques d’Armagnac devait sans aucun doute avoir une maîtrise sinon bonne, tout du moins fonctionnelle du français. Comme en témoignent les manuscrits de textes didactiques, religieux ou romanesques présents dans ses bibliothèques et vraisemblablement lus avec intérêt par ce mécène éclairé dans une perspective morale, spirituelle, voire politique⁴⁶, la lecture d’œuvres littéraires en langue d’oïl ne devait donc pas lui poser problème, encore que les copistes aient peut-être dû en adapter la *scripta*, surtout lorsque leurs modèles étaient diatopiquement très marqués. Les questions soulevées par ce cas particulier sont à relier à la complexité générale des rapports entre langue d’oïl et langue d’oc dans certains textes qui auraient été composés ou copiés en domaine méridional⁴⁷.

45. Voir en particulier Guylaine Brun-Trigaud, *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l’histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, Lyon, Université Jean Moulin Lyon III, 1990; R. Anthony Lodge, *Le Français. Histoire d’un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard, 1997, p. 108; Lilliane Jagueneau, « Les limites linguistiques dans le Centre-Ouest », dans Dominique Guillemet et Jacques Peret, *Espaces, limites, frontières. Centre-Ouest français, Acadie, Poitiers*, Université de Poitiers, coll. « Les Cahiers du GERHICO », 2001, p. 81-98; Serge Lusignan et Diane Gervais, « La division de la France en oïl et oc du Moyen Âge à l’aube du XX^e siècle », dans Tim Pooley et Dominique Lagorgette, *Le Changement linguistique en français : aspects socio-historiques. Études en hommage au professeur R. Anthony Lodge*, Chambéry, Université de Savoie, 2011, p. 113-128, p. 116 pour notre propos. Au-delà de la zone mixte du Croissant, R. Anthony Lodge en particulier a toutefois discuté la conscience même d’une séparation linguistique entre langue d’oïl et langue d’oc dans la France médiévale; voir *Le Français. Histoire d’un dialecte devenu langue*, op. cit., p. 101-110; « Le clivage oc-oïl au Moyen Âge : fiction méthodologique », *Mélanges de l’École française de Rome. Moyen Âge*, vol. 117, n° 2, 2005, p. 595-613; Georg Kremnitz, « Les étapes historiques du recul de l’occitan. Un chantier de recherche à (r)ouvrir », dans Jean-François Courouau, François Pic et Claire Torrelles, « *Amb un fil d’amistat* ». *Mélanges offerts à Philippe Gardy*, op. cit., p. 625-637, p. 628-29 pour notre propos.

46. Voir Chrystèle Blondeau, « Du plaisir des sens à la passion du sens : l’illustration d’un cycle du Lancelot Graal et ses remaniements », dans Françoise Joubert (dir.), *L’Artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, PUPS, 2001, p. 99-114; Cécile Ravier, « Le Miroir historial de Jacques d’Armagnac : un monument bibliophilique pour un prince ambitieux », *Médiévales*, 67, « Histoires de Bohême », 2014, p. 143-168.

47. Que l’on pense, par exemple, à *Girart de Roussillon*, à *Aigar et Maurin* ou encore au *Jeu d’Adam*; voir en particulier W. Mary Hackett, *La Langue de Girart de Roussillon*,

En ce qui concerne plus particulièrement Michel Gonnot, nous l'avons vu, le colophon du manuscrit fr. 99 laisse entendre que le scribe travaillait à Crozant, dans la Creuse. L'hypothèse est plausible dans la mesure où le duc de Nemours pouvait alors résider aussi bien à Carlat qu'en son château de la Marche⁴⁸, ce qui lui offrait l'occasion d'être en contact avec des ateliers creusois. La Creuse faisant partie du comté de la Marche, la copie du fr. 99, destinée à un lecteur aristocratique vraisemblablement diglossique (à la fois occitanisant et familiarisé avec le français) pourrait renfermer des informations sur une éventuelle adaptation régionale qu'aurait pu subir ce texte oïlique du *Roman de Tristan*. Or, des études⁴⁹ ont relevé des marques du Nord et du Nord-Est dans la *scripta* de certaines productions de Gonnot. Cette donnée autoriserait-elle à faire du scribe un natif non pas du Limousin, mais du Nord de la France? La cour de Jacques d'Armagnac aurait-elle accueilli des professionnels de tous horizons? Le colophon du fr. 99 oriente plutôt vers un copiste originaire de La Brousse, qui *a priori* correspondrait à un village situé dans la Creuse, à quelques kilomètres à l'est de Crozant. Cependant, précisons qu'une autre commune Labrousse existe en Auvergne, au sud de Carlat, l'un des châteaux de résidence de Jacques d'Armagnac. À ce stade de la recherche, on ne peut

Genève, Droz, 1970; Olivier Naudeau, « Observations sur la langue de *Aigâr et Maurin* », *Romania*, 115, 1997, p. 337-367; *Le Jeu d'Adam*, éd. et trad. Geneviève Hasenohr, Genève, Droz, coll. « Texte courant », 2017, p. xxviii-xcvii.

48. Sur Jacques d'Armagnac et les manuscrits de Michel Gonnot, nous renvoyons à la bibliographie dressée par Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmisione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », art. cit., p. 357-358, n. 10 et 11. Sur le ms. fr. 99, voir plus particulièrement Susan Amato Blackman, *The Manuscripts and Patronage of Jacques d'Armagnac, Duke of Nemours, 1433-1477* [thèse de troisième cycle, University of Pittsburgh, 1993], Ann Harbor [Mich.], UMI dissertation information service, 1994, t. I, p. 50-59; Cedric Edward Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge, d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque nationale*, op. cit., p. 14-24; Emmanuèle Baumgartner, *Le « Tristan en prose ». Essai d'interprétation d'un roman médiéval*, op. cit., p. 71-76.
49. Études fondées sur des extraits des mss fr. 99 et 112; voir *La Suite du roman de Merlin*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2^e éd., 2006, p. LXXXVIII-XCIX; Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmisione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », art. cit., p. 359, n. 15; Richard Trachsler, « Des chiffres et des lettres. Observations sur l'orthographe de quelques scribes de la fin du Moyen Âge », art. cit., p. 477.

écarter la possibilité que Michel Gonnot fût natif de ce village. Quoi qu'il en soit, c'est la conjecture d'un copiste recruté dans la région du Limousin qui, jusqu'à présent, est partagée par la plupart des spécialistes⁵⁰.

Par conséquent, que faire de l'empreinte picarde qui se décèle çà et là dans le travail de Gonnot ? Nous approfondirons ailleurs la question de la *scripta* de Gonnot, mais, au vu des premiers relevés réalisés par nos prédécesseurs sur des échantillons des mss fr. 112 et fr. 99, il serait permis de dire que la coloration picarde détectée semble, somme toute, légère. De prime abord, même si ce point demande encore à être confirmé à l'aide d'un corpus plus étendu, la plupart des régionalismes apparaissent de manière isolée ou épisodique d'un manuscrit à l'autre. Il se pourrait que les quelques traits relevés aient été importés de modèles picardisants, le copiste ayant pu les reporter tels quels soit par inadvertance, soit parce qu'il ne les identifiait pas comme régionaux, soit encore parce qu'ils n'entraient guère l'intelligibilité du texte. L'hypothèse selon laquelle les formes isolées que compte un manuscrit peuvent tout aussi bien être attribuées à un *exemplar* fut d'ailleurs émise à propos d'autres corpus par Gabriella Parussa et Richard Trachsler⁵¹. En ce qui concerne la *scripta* de Gonnot, la conjecture suivante est donc envisageable : le coloris régional de sa rédaction peut fort bien tenir à une influence de la pratique picarde dont aurai(en)t été issu(s) son/ses modèle(s) ou une rédaction primitive. De toute évidence, en effet, au cours du XIII^e siècle ou à partir du début du XIV^e siècle, pour des raisons politico-culturelles, le picard devint

50. Voir Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, *op. cit.*, p. 86 ; *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, éd. Gustave Saige et Édouard de Dienne, Monaco, Impr. de Monaco, 1900, t. II, p. cclxxvi ; Cedric Edward Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge, d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque nationale*, *op. cit.*, p. 22-23 ; *id.*, « A Fifteenth-Century Copyist and his Patron », dans Frederick Whitehead, Armel Hugh Diverres et Frank Edmund Sutcliffe, *Medieval Miscellany presented to Eugene Vinaver*, Manchester, Manchester University Press, 1965, p. 245-262, p. 256 pour notre propos ; Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmisione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », art. cit., p. 358-359.

51. Voir Gabriella Parussa et Richard Trachsler, « *Trasmisione-trasformazione* ou comment comprendre l'apport d'un copiste vernaculaire », art. cit., p. 357.

une sorte de *lingua franca* en domaine d'oïl. Il aurait participé à l'avènement d'une *koinè* littéraire, qui recourait à une *scripta* mêlant plus particulièrement traits du Centre et traits du Nord⁵². Les ateliers picards furent alors reconnus pour leur productivité et la qualité de leur travail. Dès lors, on peut conjecturer que les copistes du domaine occitan ont pu être formés par des copistes picards ou à partir de rédactions picardisantes, si bien que leurs modèles appartenaient essentiellement à cette zone linguistique alors même qu'ils lui étaient étrangers. Le statut de la *scripta* picarde utilisée dans les manuscrits littéraires tardifs reste toutefois à préciser quand on sait que, au cours du xv^e siècle – ce qui inclut la période d'exercice de Gonnot –, les traits picards tendaient à s'effacer des documents administratifs et juridiques⁵³.

Il est une autre pratique scripturale propre à Gonnot que l'édition du fr. 99 devrait aider à préciser : on pressent chez ce scribe une tendance archaïsante. Gilles Roussineau observe ainsi que, en copiant *La Suite du roman de Merlin*, Gonnot ne modernise que discrètement graphie et vocabulaire⁵⁴. Aux plans graphique et morphologique, son conservatisme se trouve confirmé par l'étude comparative menée par Richard Trachsler sur l'usage graphique d'une quinzaine de manuscrits du xv^e siècle⁵⁵. Au sein du corpus, dont il est pourtant le témoin le plus tardif, le fr. 99 fait

52. Voir en particulier Maurice Delbouille, « La formation des langues littéraires et les premiers textes. 1. Les plus anciens textes et la formation des langues littéraires », dans Hans R. Jauss et Erich Köhler (dir.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. I, Heidelberg, C. Winter, 1972, p. 559-622, p. 581 pour notre propos ; Phillip E. Bennett, « Le normand, le picard et les *koinès* littéraires de l'épopée aux xii^e et xiii^e siècles », *Bien dire et bien apprendre*, 21, « Picard d'hier et d'aujourd'hui », dir. Jacques Landrecies et Aimé Petit, 2003, p. 43-56 ; Serge Lusignan, *Essai d'histoire sociolinguistique. Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2012. Pour une remise en cause des notions de *koinè* et de *scripta* aux xii^e et xiii^e siècles, voir Anthonij Dees, « Dialectes et *scriptae* à l'époque de l'ancien français », *Revue de linguistique romane*, 49, 1985, p. 87-117.

53. Voir en dernière analyse Serge Lusignan, « L'emploi tardif des *scriptae* régionales : réflexion sur l'anglo-français et le picard », dans David Trotter (dir.), *Present and future research in Anglo-Norman*, op. cit., p. 79-84.

54. Voir *La Suite du roman de Merlin*, éd. cit., p. LIX, LXXXVIII et XCIX.

55. Voir Richard Trachsler, « Des chiffres et des lettres. Observations sur l'orthographe de quelques scribes de la fin du Moyen Âge », art. cit.

en effet souvent figure d'exception par un recours prédominant à des formes archaïques⁵⁶. Reste à présent à étendre l'enquête à l'ensemble de la production de Gonnot. Si la propension de celui-ci au conservatisme se confirmait, elle pourrait tout aussi bien correspondre à un penchant nostalgique ou puriste du copiste qu'à une tradition scripturale picarde ou à une pratique spécifique des scribes œuvrant en domaine occitan face aux textes oiliques. N'étant pas forcément experts en dialectes et/ou en *scriptae* d'oïl, ces scribes purent fort bien adopter une *scripta* oilique « classique », une *koinè* littéraire plus ou moins conservatrice, qui leur permettait d'avoir accès aux textes sans nécessairement en maîtriser toutes les subtilités régionales⁵⁷.

À la lumière des critères qui sous-tendent le projet d'édition du ms. BnF, fr. 99 et des quelques cas étudiés ici, on mesure quel peut être l'apport d'une édition en version usagée qui accorde une place de choix à l'examen de la langue d'un texte. L'entreprise vise à fournir un outil exploitable pour une contribution à trois champs de recherche au moins :

- à une « typologie linguistique des genres textuels⁵⁸ » (phraséologie, faits stylistiques, registres formulaires typiques d'un genre littéraire) ;
- à une typologie des variations diaphasiques et des pratiques scripturales (préférences graphiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales et stylistiques du copiste, profil du copiste, voire identification de la sensibilité linguistique et stylistique du commanditaire) ;

56. *Ibid.*, p. 476 et 488-489.

57. Voir en particulier, pour les XIII^e-XIII^e siècles, Jacques Pignon, *L'Évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, Bibliothèque du français moderne/Éd. d'Artrey, 1960, p. 527 ; Jacques Monfrin, compte rendu de Thomas, *Roman de Horn*, éd. Mildred Katharine Pope et T.B.W. Reid, Oxford, Blackwell, 1964, dans *Romance Philology*, vol. 26, n° 3, 1973, p. 602-612, plus spécifiquement p. 611.

58. Martin-Dietrich Glessgen, « L'élaboration philologique et l'étude lexicologique des *Plus anciens documents linguistiques de la France* à l'aide de l'informatique », art. cit., p. 372.

- et plus largement, à une typologie des variations diachroniques et diatopiques (faits de modernisation, de régionalisation, d'adaptation interlinguale).

Qui plus est, l'intérêt dépasse la sphère linguistique : les pistes ainsi débusquées intéressent autant la critique génétique que l'histoire du livre et l'histoire des rapports culturels entre pays d'oïl et pays d'oc. On voit aussi combien respecter un texte manuscrit dans un souci avant tout linguistique ne nuit nullement à son intérêt littéraire, dès lors que l'on suit la conception que les médiévaux se faisaient du texte littéraire, objet intrinsèquement mouvant, indissociable de son contexte de commande, de (re)production et de réception. Une compilation comme celle du ms. BnF, fr. 99 est une œuvre en soi, qui, de par son contexte de copie, promet en outre d'heureuses trouvailles linguistiques. Une approche linguistique de l'édition critique a cette vertu de nous contraindre à accepter la déroutante diversité de l'écriture médiévale, à l'intégrer réellement et pleinement à notre lecture de cette littérature plurielle, qui, à chaque étape, fait intervenir la foule de ses lecteurs dans le processus d'existence de tout texte.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Sorbonne Université)
Mireille HUCHON (Sorbonne Université)
Peter KOCH (Universität Tübingen)†
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École normale supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Sorbonne Université/Académie des inscriptions et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)†
Claude MULLER (Université Bordeaux Montaigne)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Sorbonne Université)
Claude THOMASSET (Sorbonne Université)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Sorbonne Nouvelle)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Università degli Studi di Milano Statale)
Bernard COMBETTES (Université de Lorraine)
Frédéric DUVAL (École nationale des chartes)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Sorbonne Université)
André THIBAUT (Sorbonne Université)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Sorbonne Université),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Sorbonne Université-EPHE),
Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Sorbonne Université),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Sorbonne Université),
Diffusion de la revue

Résumés

Julie GLIKMAN et Thomas VERJANS,
Regards linguistiques sur les éditions
de textes médiévaux

Résumé

Cette contribution constitue l'introduction du volume. Elle présente le contexte dans lequel ce numéro a été préparé et la volonté des directeurs du volume d'interroger les rapports entre les pratiques philologiques et les études de linguistique diachronique. Ces rapports peuvent se mesurer dans la place accordée aux faits linguistiques dans les introductions d'édition, ou inversement la place accordée aux variantes et à l'apparat critique dans les corpus numérisés. Elle présente ensuite les différentes contributions du volume.

Abstract

This contribution is the introduction to the volume. It presents the context in which this issue was prepared and the willingness of the editors to question the relationship between philological practices and studies of diachronic linguistics. These relationships can be evaluated by considering the importance given to linguistic facts in the introductory sections of editions. Conversely, it can also be evaluated by according to the importance given to variants and critical apparatus in digitized corpora. The various contributions of the volume are also introduced.

Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD,
 Suivre la lettre du copiste : l'édition critique
 au service de la linguistique diachronique et
 diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99

Résumé

La connaissance des modalités d'évolution du français à la fin du Moyen Âge ne peut désormais s'affiner sans une reconnaissance véritable du rôle crucial que jouèrent les copistes au plan linguistique dans la diffusion et la survie des textes anciens. L'action du copiste est en effet double, en s'exerçant à la fois sur le plan horizontal de la circulation des textes d'un espace linguistique à un autre et sur le plan vertical de la transmission des textes à travers les époques. Dans la pratique scientifique, la prise en compte de cet apport déterminant doit passer non seulement par une édition des textes plus respectueuse de la version procurée par un manuscrit donné, mais aussi par un examen documenté, exhaustif et précis des phénomènes linguistiques qui particularisent les témoins retenus et les modifications de scribe. À terme, l'information rassemblée par ces profils linguistiques devrait permettre de mieux appréhender les phénomènes d'adaptation, de rajeunissement et d'enrichissement du français au Moyen Âge. À titre illustratif, nous nous proposons de montrer l'intérêt que présente le ms. BnF, fr. 99 pour suivre de manière privilégiée certains phénomènes de modernisation du français dans la seconde moitié du xv^e siècle, ainsi que l'influence que put exercer le lieu de copie occitanisant sur l'adaptation linguistique du texte, autrement dit les conditions d'échanges entre oïl et oc.

Abstract

Knowledge of how French evolved in the late Middle Ages can no longer be refined without a genuine recognition of the crucial linguistic role played by copyists in the dissemination and survival of ancient texts. Copyists act both on the horizontal dimension of the circulation of texts from one linguistic space to another, and on the vertical dimension of the transmission of texts through

the ages. This decisive contribution must be taken into account, not only by providing edition of the texts that are faithful to the version of a given manuscript, but also by a comprehensive and precise examination of the linguistic phenomena that characterize the witnesses and scribal modifications. Ultimately, these linguistic profiles will provide information for a better understanding of the phenomena of adaptation, rejuvenation and enrichment of French in the Middle Ages. To illustrate this, we examine ms. BnF, fr. 99, which displays exceptionally well certain phenomena of the modernization of French in the second half of the 15th century. It also demonstrates the influence that the place of copying with an affinity for Occitan may have had on the linguistic adaptation of the text, i.e. the conditions of exchange between Oïl and Oc.

Laurent BALON,
**Pour une « troisième voie » en matière d'édition
 de textes d'ancien et de moyen français**

Résumé

La pratique de l'édition de texte se trouve face à un dilemme : en partant des conseils trouvés dans les quelques articles sur la question et les manuels récents donnant des principes d'édition, on observe que les critères actuels de choix des variantes aboutissent à l'exclusion du matériau intéressant le linguiste qui, de son côté, aurait besoin d'un exposé intégral de toutes les données, sans tri. Ce besoin d'un non-choix est important, mais peu facile à satisfaire, voire impraticable à l'écrit, et la présentation des données intégrales du manuscrit se heurte à la lisibilité et à l'intelligibilité. L'objet de cette contribution est de présenter une méthode d'édition constituant un compromis entre l'édition critique traditionnelle et la transcription dite diplomatique, reposant sur un protocole de choix de variantes permettant de mieux satisfaire certains besoins des linguistes. Afin de fournir au linguiste des informations immédiatement exploitables et utiles à l'avancée de la discipline, le principe méthodologique proposé consiste à signaler dans l'édition

certains faits de langue relevant de la ponctuation du mot par l'emploi d'un code graphique qui en conserve la trace, à savoir un système de « tirets » déjà suggéré par Jacques Monfrin pour la transcription des documents d'archives, mais complété et appliqué pour la première fois à un texte littéraire par Nelly Andrieux-Reix. Le bien-fondé et l'intérêt de cette méthode seront illustrés par des études de cas en lien avec notre propre travail de recherche.

Abstract

Editors must cope with a dilemma: according to publishing principles in recent papers and textbooks, the current criteria for choosing variants excludes materials of great interest to linguists. They would need a comprehensive view of the data, without sorting. This is not easy to achieve, and even impossible on paper. The full presentation of the data of the manuscript hampers legibility and intelligibility. The purpose of this contribution is to present a compromise between traditional critical editing and diplomatic transcription, based on a protocol of choice of variants that better satisfies linguistic investigations. The proposed methodological principle aims at providing information that is immediately usable and useful for the advancement of the linguistics. This purpose is achieved by indicating facts relating to the punctuation of the word by using a graphic code that keeps track of them: a system of “dashes”, suggested by Jacques Monfrin for the transcription of archival documents. This system is expanded and applied for the first time to a literary text by Nelly Andrieux-Reix. The merits and interest of this method will be illustrated by case studies related to our own research work.

Alexei LAVRENTIEV, Céline GUILLOT-
BARBANCE et Serge HEIDEN,
Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques
de la philologie numérique :
l'exemple de la segmentation des mots

Résumé

Les linguistes travaillant sur l'histoire de la langue ont toujours exploité et utilisé comme principale source d'exploration les éditions « classiques », bien que depuis longtemps on connaisse leurs limites pour la recherche linguistique. Le développement des technologies modernes a d'un autre côté rendu le recours à de nouveaux outils (concordances, index, calculs statistiques) peu à peu indispensable à la recherche en langue, et plus récemment, les progrès continus de la technologie ont également permis d'envisager la réalisation d'éditions d'un nouveau type. L'édition numérique, qui a déjà donné lieu à plusieurs réalisations concrètes, a ainsi permis aux linguistes auparavant bridés par le papier et les techniques traditionnelles d'exprimer plus librement leurs besoins et leurs exigences. Plusieurs recherches récentes déjà publiées montrent l'efficacité de ce mouvement et le caractère novateur des acquis ainsi obtenus. À partir d'un exemple concret d'édition numérique interactive, notre présentation détaillera les enjeux méthodologiques liés à ces nouveaux outils et à ces nouvelles pratiques, en proposant une réflexion sur le concept de « philologie numérique » et en montrant ses principaux apports pour la recherche diachronique. Cette question sera illustrée en particulier par la question de la segmentation des mots.

Abstract

Linguists working on the history of language have always exploited "classical" editions as their main source of exploration, although the limits of such resources for linguistic research have long been known. On the other hand, modern technology has gradually offered new tools (concordances, indices, statistical calculations), that now prove to be indispensable. More recently,

the continuous progress has also made it possible to produce new types of editions. Digital publishing, which has already produced several achievements, has thus enabled linguists to express their needs and requirements better than before, freed from the constraints of paper and traditional techniques. Several recent studies demonstrate the efficiency of digital publishing and the innovative nature of the results obtained. Based on an example of interactive edition, we survey the methodological issues related to these new tools and practices, by investigating the concept of “digital philology”, and by evaluating how it contributes to diachronic research. The specific issue of word segmentation will illustrate our point.

Nicolas MAZZIOTTA,
 L'activité éditoriale comme démarche
 de représentation de la connaissance :
 l'exemple de la ponctuation médiévale

Résumé

Cette contribution concerne le traitement éditorial de la ponctuation médiévale, selon une approche de la philologie comme activité de représentation des connaissances. Après une présentation des concepts de *connaissance* et d'*inscription* (des connaissances), le traitement de la ponctuation médiévale sert d'exemple aux questionnements que soulève toute activité éditoriale. Dans la démarche ecdotique, il s'agit d'identifier des classes de signes, pour distinguer ce qui est différent et rapprocher ce qui est similaire, mais également de segmenter correctement les unités observées. En outre, éditer consiste à « donner à lire », ce qui se manifeste par l'importance de choix ergonomiques importants pour garantir l'accessibilité de la connaissance inscrite. À bien des égards, l'inscription informatique de l'édition a beau ouvrir le champ des possibles, elle ne résout pas tout. Pour inscrire, il faut d'abord comprendre. L'édition ne pourra jamais se passer des *choix* foncièrement humains qui fondent le travail de construction de la connaissance.

Abstract

This contribution focuses on the editorial treatment of medieval punctuation, according to an approach of philology as an activity of *knowledge representation*. After a brief presentation of the concepts of *knowledge* and *inscription* (of knowledge), the treatment of medieval punctuation serves as an example for the questions raised by any editorial activity. Identifying classes of signs and distinguishing between what is different and what is similar are key parts of the ecdotic process. Moreover, by editing a text, one actually *makes it readable*. Consequently, ergonomic choices are prominent in this process, in order to guarantee the accessibility of the knowledge inscribed. In many respects, digital publishing opens up the field of possibilities, but it does not solve the fundamental problems. Understanding the text stands as the first step into building any valuable critical edition. Human *choices* will always remain the basis of any elaboration of knowledge.

Sylvie BAZIN-TACHELLA et Gilles SOUVAY,
Lemmatisation et construction automatique
de ressources lexicographiques :
les développements du lemmatiseur LGeRM

Résumé

Le lemmatiseur LGeRM, conçu à l'origine pour faciliter la consultation du *Dictionnaire du moyen français*, a connu depuis 2008 de nouveaux développements et est aujourd'hui utilisé dans de nombreux autres contextes, notamment dans l'interrogation de bases textuelles et la constitution de lexiques ou glossaires informatisés, autant d'outils qui peuvent servir d'aide à l'édition, le lemmatiseur ayant été intégré depuis à plusieurs grands projets d'édition en ligne. Cette contribution se propose de retracer l'histoire de la conception de LGeRM et de ses développements successifs, en montrant les différentes possibilités de l'outil illustrées à partir des projets récents.

Abstract

The LGeRM lemmatizer, originally designed to facilitate the consultation of the *Dictionnaire du moyen français*, has undergone new developments since 2008. It is now used in many other contexts. In particular, it helps the interrogation of textual bases and the constitution of computerized lexicons or glossaries. Additionally, the lemmatizer has also been integrated into several major online publishing projects in order to help the publishing process. This contribution retraces the history of the conception of LGeRM and its successive developments, by showing how recent projects make use of it.

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Regards linguistiques sur les éditions de textes médiévaux Julie Glikman & Thomas Verjans | 7 |
| Suivre la lettre du copiste : l'édition critique au service de la linguistique diachronique et diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99 Nathalie Bragantini-Maillard | 17 |
| Pour une « troisième voie » en matière d'édition de textes d'ancien et de moyen français Laurent Balon | 47 |
| Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques de la philologie numérique : l'exemple de la segmentation des mots Alexei Lavrentiev, Céline Guillot-Barbance & Serge Heiden | 77 |
| L'activité éditoriale comme démarche de représentation de la connaissance : l'exemple de la ponctuation médiévale Nicolas Mazziotta | 103 |
| Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM Sylvie Bazin-Tacchella & Gilles Souvay | 121 |
| Résumés/Abstracts..... | 147 |

